

## L'évaluation environnementale des projets éoliens au Québec méridional

Denis TALBOT

Coordonnateur de projet de transport d'énergie et filière éolienne  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Québec-Canada

---

**Denis TALBOT** : Denis Talbot est titulaire d'un baccalauréat en géographie physique et d'une maîtrise en sciences de l'environnement. Ayant d'abord œuvré pendant près d'une dizaine d'années à la réalisation d'études d'impacts sur l'environnement au sein de Lavalin et de SNC-Lavalin, monsieur Talbot a joint les rangs de la fonction publique du Québec depuis 1992. Il a d'abord travaillé pendant près de huit ans à titre d'agent de recherche et de planification socioéconomique pour le secteur énergie du ministère des Ressources naturelles et de la faune. Depuis l'an 2000, monsieur Talbot est à l'emploi du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. À titre de coordonnateur des projets de transport d'énergie et filière éolienne, il a supervisé au cours des dernières années l'application de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement des projets éoliens au Québec.

---

**Résumé** : La présentation sur l'évaluation environnementale des projets éoliens au Québec méridional se divise en trois parties. Dans un premier temps, je dresse un portrait du contexte du développement de la filière éolienne au Québec, à partir de la volonté gouvernementale exprimée dans la stratégie énergétique 2006-2015 et concrétisée par la mise en œuvre de trois appels d'offres par Hydro-Québec Distribution totalisant 3 500 MW qui, combinés avec d'autres projets hors-appel d'offres, permettront de viser un objectif de 4000 MW de puissance installée pour la filière éolienne au Québec à l'horizon 2015.

La deuxième partie consiste en une présentation sommaire de la procédure d'évaluation environnementale des projets, dont la partie publique qui est sous la responsabilité du bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Enfin, la troisième partie dresse un bilan de l'évaluation des projets à ce jour et aborde la question du cadre d'implantation de projets éoliens en terres publiques et privées ainsi que les enseignements tirés de l'évaluation environnementale en terme d'enjeux à considérer et de suivis à réaliser pour les projets à venir. À cet effet, les résultats des premiers programmes de suivis environnementaux permettent déjà de mieux cerner les impacts réels de la filière éolienne en fonction des milieux où elle s'insère.